

COMMUNIQUÉ

Enfin, de l'oxygène pour les restaurants, les cinémas et les salles de spectacle

Montréal, le 26 janvier 2021 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption (CCMLA) estiment qu'il était grand temps d'annoncer la réouverture prochaine des commerces qui étaient fermés depuis le temps des Fêtes.

« Les entrepreneurs qui possèdent et opèrent des restaurants, des cinémas et des salles de spectacle méritent toute notre reconnaissance. Depuis le début de la pandémie, ils ont été particulièrement frappés par les fermetures forcées, ce qui a fragilisé plusieurs de ces entreprises. Ils ont également redoublé de vigilance et de créativité pour offrir à leur clientèle une expérience agréable malgré les multiples règles sanitaires à faire respecter. J'invite la population à retrouver sans tarder le plaisir de partager un bon repas au restaurant, de sortir voir un film ou d'assister à de l'art vivant », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

La réouverture des salles à manger des restaurants et des cafétérias de centres de ski est prévue le lundi 31 janvier, tandis que celle des cinémas et des salles de spectacle aura lieu le lundi suivant, soit le 7 février.

« La réouverture annoncée est assortie de deux bémols : la limite de capacité de 50 % ainsi que le maintien de la fermeture forcée de certaines entreprises comme les gyms et les spas. Le gouvernement devra rapidement annoncer un calendrier pour la réouverture complète de tous les secteurs, comme on l'a vu récemment en Ontario. C'est important pour assurer la prévisibilité des opérations de ces entreprises qui doivent gérer leurs approvisionnements, leur main-d'œuvre et leurs réservations », a indiqué M. Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption (CCMLA)

La Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption couvre la MRC de l'Assomption, soit 5 municipalités. Nous comptons plus de 600 membres à notre actif. La CCMLA a pour mission de favoriser le développement économique et la prospérité de nos membres et de notre région.

Renseignements :

Chloé Morin
Conseillère aux membres
Chambre de commerce de la MRC de
L'Assomption
info@ccmla.ca
450 581-3010 poste 1

Félix Rhéaume
Vice-président, communications et
relations externes
Fédération des chambres de commerce
Québec
felix.rheaume@fccq.ca
Bureau : 514 844-9571, poste 3242
Cellulaire : 514 912-2639